

Les precurseurs de l'unité politique des Européens

Asist. univ. dr. Ana-Maria Bucureanu *

Malgré la division politique, qui autrement caractérise constamment l'Europe à partir du Moyen Age, un bon nombre de personnalités juridiques, culturelles, religieuses ou même politiques, ont vu dans l'unité européenne la seule solution viable pour la paix et le progrès du continent. Même si leurs idées n'ont pas été concrétisées, ces personnalités ont donné une certaine permanence au concept d'unité européenne. Symboliquement, le souvenir de l'Empire romain, de la "patrie unique" que celui-ci a voulu créer, représentera un important appui pour l'unité. Le souvenir d'une communauté politique, qui avait assuré le développement économique, social et culturel, appelait à sa réédition. L'unité européenne a représenté un thème de méditation constante pour les intellectuels. Soit qu'ils rêvent de l'unité perdue de l'Empire romain, soit qu'ils préconisent une unité future ou constatent seulement la communauté des valeurs existante entre les européens, ces personnalités ont sensibilisé la conscience publique européenne. Plus pragmatiques, les juristes et les spécialistes en sciences politiques ont élaboré, dès le Moyen Age, des projets concrets tendant à l'unité politique.

1. Considerations generales. Le Moyen Age se caractérise en même temps par l'unité spirituelle et la division politique des européens. Cette division est engendrée par la rivalité entre le pouvoir laïc et le pouvoir religieux. A la fin de cette époque, une fois les Etats souverains préfigurés, la division politique change les protagonistes et s'accroît. Pourtant, les premières idées d'unité européenne se contournent¹. Pour le XIV-eme siècle, on retient les initiatives de *Dante Aligheri* et *Pierre Dubois*.

Au début du XIV –eme siècle, *Dante Aligheri* faisait un premier appel à l'unité en diversité des européens, évoquée à l'instar de la paix instituée par l'Empire romain. Dans son opinion, la division politique de l'Europe représentait "un monstre à plusieurs têtes"². *Pierre Dubois* (1250-1320), juriste de profession, a été le premier auteur d'un plan d'union des Etats européens, sous la forme d'une République chrétienne. *Pierre Dubois* proposait l'unité comme solution pour sauvegarder la paix. En essence, le juriste français envisageait une confédération placée sous l'autorité d'un "concile" des princes laïcs et chrétiens. Les différends étaient résolus par l'intermédiaire de l'arbitrage international. Dans le cadre du système d'arbitrage, le concile actionnait comme instance de fond, et le Pape

* Autoarea este cadru didactic la Facultatea de Drept și Științe Administrative a Universității din Craiova și avocat în Baroul Dolj

¹ Louis Cartou, Communautés européennes, Edit. Dalloz, 1991, p. 28.

² Cet appel à unité est contenu dans l'ouvrage "De Monarchia". Une vaste analyse sur cet ouvrage est réalisée par Marin Bălan. Intitulée "Monarchie universelle de Dante, un projet européen?", celle-ci a été publiée dans la revue *Sphère de la politique*, nr. 125.

comme instance d'appel. Le projet a eu une certaine influence sur les projets ultérieurs d'unité.

2 . Geoges Podiébrad. Un autre projet de confédération européenne voit le jour en 1464. Son auteur est le roi de Boeme, *Geoges Podiébrad* (1420-1471). En principe, le projet visait l'interdiction de l'agression et l'aide mutuel entre les Etats membres. La confédération européenne était dotée d'un budget fédéral propre, d'une armée et des institutions communes. Un conseil des souverains, une assemblée européenne qui statuait à la majorité simple et une cour de justice représentaient les institutions de la confédérations. Inspirée d'une réelle intégration politique, celle-ci bénéficiait aussi d'une administration permanente dirigée par un syndique. A cette structure, s'ajoutait un mécanisme de solution des différends par l'intermédiaire de l'arbitrage. Le but du projet était la consolidation du monde chrétien et la victoire sur l'islam. Paradoxalement, l'initiative de Podiebrad attirera l'hostilité du Pape et ne bénéficiera du soutien du pouvoir laïc (Ludovic le XI-eme, roi de la France manifestera indifférence vis-à-vis du projet).

3. Erasme. La prégnance de l'unité culturelle de l'Europe, l'intensité des échanges culturels et non seulement, la liberté de circulation des européens, sortent en relief. La personnalité d'Erasme, ce "premier européen"³, est restée éloquente pour cet état de fait et emblématique pour la typologie de l'intellectuel de la Renaissance. "Erasmus est même le type de ces grandes personnalités du XVI – eme siècle, qui ne parlent pas d'Europe parce que, en essence, ne voient que l'Europe. Cet hollandais par naissance a vécu à Bruxelles, à Paris, en Angleterre et en Suisse et a visité l'Italie et l'Allemagne"⁴. L'Europe de la Renaissance apparaît comme une grande patrie culturelle. Plus que dans toute autre période du Moyen Age, la division politique s'atténue. On se trouve dans un moment de *respiro*, quand les protagonistes de la division changent: les Etats souverains prennent la place des empereurs et des papes. Le XVI - eme siècle est un siècle pauvre en projets politiques paneuropéens. La communauté de civilisation substitue quand même cette carence. Théoriquement, d'importantes idées d'union se cristallisent pendant le XVII-eme siècle, grâce aux ouvrages d'*Emeric Crucé*, du Duc de Sully⁵ et de William Penn⁶.

4. Emeric Crucé. Ce projet proposé par *Emeric Crucé* reprend l'objectif de la paix. L'arbitrage, confié à une structure indépendante des Etats, est vu comme solution. Dans l'ouvrage "Nouveau Cygne", Crucé propose la paix comme but et cadre idéal du développement économique. L'arbitrage des conflits interétatiques en est le moyen. L'arbitrage était exercé par une assemblée permanente, siégeant à Venise, formée de représentants des Etats chrétiens et Etats non européens et non chrétiens, tels que la Turquie ou le Japon. L'élément de nouveauté apporté par

³ Denis de Rougement, *Vingt-huit siècles d'Europe, La Conscience europeenne a travers les textes. D'Hesiod a nos jours.*, Paris, Payot, 1961, p. 81.

⁴ Louis Cartou, *op.cit.*, p. 32, Sean Van Raepenbusch, *Droit institutionnel de l'Union et des Communautés européennes*", Edit. De Boeck Université, 2 –e édition, 1998, Paris, Bruxelles, *op. cit.*, p.13, etc.

⁵ Ce projet politique est contenu dans l'ouvrage "Sages et Royales Economies".

⁶ Son projet est décrit dans "Essay towards the Present and Future peace of Europe" (1693).

Emeric Crucé est la vision sur la paix. Son utilité n'est guère conçue d'une manière simpliste, mais on lui attribue une contribution essentielle à la prospérité économique. Retient aussi l'attention la dimension économique de ce projet politique: la liberté du commerce et l'élimination des barrières douanières. En même temps, le projet dépasse les frontières européennes, ayant une vocation mondiale, tel que la paix qu'il aurait assurée.

5. Le Duc de Sully. Une autre initiative d'organisation fédérale datant de ce siècle, appartient au Duc *de Sully*. Dans l'ouvrage "Grand dessein attribué par Sully à Henri IV", celui-ci propose l'organisation de l'Europe sous la forme d'une confédération, formée de onze monarchies et quatre républiques. A sa tête, le Duc de Sully plaçait le Conseil de l'Europe, composé de six Conseils provinciaux et d'un Conseil général. L'application des décisions adoptées dans ce cadre institutionnel était assurée par une armée commune. En réalité, le projet contenait "un «remodelage» de l'Europe, qui était divisée en quinze Etats d'importance approximativement égale. Entre ces Etats, la paix était assurée par l'organisation des «conseils provinciaux», siégeant à Dantzic (pour les royaumes de Nord-ouest), Nuremberg (pour les Etats allemands), Vienne (pour l'Europe d'Est), Bologne (pour les Etats italiens), etc."⁷. Les conseils provinciaux représentaient également des instances de fond pour les litiges entre les Etats. Le Conseil général en était l'instance d'appel. La proposition du Duc de Sully concernant le découpage de l'Europe, était à notre sens, manquée du réalisme. Pourtant, on retient l'idée de la décentralisation comme fondement de l'organisation fédérale de l'Europe et l'intuition d'un problème crucial avec lequel l'Europe se confronte aujourd'hui: l'hétérogénéité accentuée.

6. William Penn. D'origine américaine, *William Penn* a proposé un modèle de confédération européenne, "la création d'un Parlement et la fin de l'Etat mosaïque en Europe"⁸. Dans "l'Essai", William Penn plaide pour l'institution d'une Diète, comme organe suprême de la confédération, formée des représentants des Etats européens et de la Turquie. La Diète prenait les décisions à la majorité (élément profondément fédéral) et disposait d'une armée propre. On retient aussi le principe de la pondération des voix, principe qui se trouve aujourd'hui au cœur du processus décisionnel européen. Tel qu'Emeric Crucé, William Penn souligne l'importance particulière de la paix pour le développement économique et culturel européen. L'Epoque moderne apportera de nouvelles propositions visant l'unité politique de l'Europe.

7. L'abbé de Saint-Pierre. Dans le XVIII-ème siècle, deux doctrines datant du début et de la fin du siècle, retiennent l'attention: le projet de "paix perpétuelle" de l'abbé *de Saint-Pierre* et le projet philosophique d'unité d'*Immanuel Kant*.

L'abbé de *Saint-Pierre* proposait un projet de Paix perpétuelle, qui aurait été assurée dans le cadre d'une alliance européenne ("alliance perpétue entre les

⁷ Louis Cartou, op. cit., p. 31.

⁸ Paul Craig, Grainne de Burca, *European Union Law, Text, Cases and Materials*, Third Edition, Oxford, p. 7;

souverains"). Aux fondements de cette alliance reposait un *pacte* entre les Etats membres, dont les principes sont devenus en quelque sorte des règles de fonctionnement contemporaine de l'Union européenne. Les Etats membres soutenaient financièrement le fonctionnement de l'alliance et mettaient à sa disposition une force armée. La prise de décision était confiée au Sénat européen, formée de 40 membres. Le Sénat statuait à la majorité et fonctionnait aussi comme organe juridictionnel. A l'encontre des Etats membres qui refusaient respecter ses décisions, Saint-Pierre prévoyait l'intervention collective. Le pacte fondamental pouvait être révisé soit à la majorité des voix des Etats membres, soit à l'unanimité quant aux aspects essentiels. En essence, Saint-Pierre proposait un modèle d'Etat fédéral. Jean Jacques Rousseau considère possible ce projet seulement par révolution. Le philosophe contractualiste a résumé et commenté le projet de l'abbé Saint-Pierre, appréciant comme manquée de réalisme sa croyance dans l'abandon volontaire de souveraineté par les Etats membres. L'observation de Rousseau reste évidemment pertinente. L'évolution de l'Union européenne vers le fédéralisme se réalisera également sous l'influence d'un facteur de contrainte: le climat politique et économique international. Montesquieu⁹, Voltaire, Jeremy Bentham¹⁰, Kant¹¹, etc. sont les pères d'autres thèses d'unité européenne.

8. Immanuel Kant. En 1795, *Kant* publie "Projet philosophique de paix perpétuelle", ouvrage écrit pendant la Révolution française de 1789. Pour le philosophe allemand, le droit représente l'instrument primordial de toute construction fédérale et la solution de tout litige. La thèse kantienne reste valable aujourd'hui aussi. Pour l'Union européenne, le droit communautaire constitue le principal moyen d'intégration. Provisoirement, jusqu'à l'avènement d'une fédération européenne, Kant proposait la constitution d'une alliance entre les Etats européens, ayant comme base leur coopération.

Les profonds changements apportés par la Révolution et par l'Empire ont fait du XIX-ème siècle une riche époque pour la doctrine européenne. *Les Etats Unis de l'Europe* devient une expression de plus en plus usitée. Les plus importants modèles d'unité politique ont appartenu au compte *Henri de Saint-Simon Sandricourt* et au *Pierre-Joseph Proudhon*

9. Henri de Saint-Simon Sandricourt. Le conte *Henri de Saint-Simon Sandricourt* (1760-1825) reste le véritable précurseur de l'intégration européenne. Sa doctrine "annonce d'une manière précise la philosophie des Communautés européennes"¹². Auteur de l'ouvrage "Sur l'organisation de la Société européenne ou la nécessité de ramasser les peuples de l'Europe dans un seul corps politique, avec la conservation de l'indépendance nationale de chacun", Saint-Simon souligne les avantages économiques d'une telle construction politique. On note donc la conception fonctionnelle de l'intégration.

⁹ Ouvrage: "Pensées diverses – Portrait de soi-même".

¹⁰ Ouvrage: "A Plan for an Universal and Perpetual Peace".

¹¹ Ouvrage: "Zum ewigen Frieden".

¹² Louis Cartou, op. cit., p. 32.

Saint-Simon propose un modèle originel d'unité. Cette originalité ressort notamment du système institutionnel, formé par la royauté et le Parlement bicaméral. La chambre supérieure était formée des personnes désignées par le roi, tandis que la Chambre inférieure contenait les représentants des catégories professionnelles: économistes, juristes, savants, techniciens, etc. L'Europe représentait donc moins une création des politiciens, que de corporations et des catégories socioprofessionnelles. Dans l'histoire, on rencontre des forums législatifs formés des représentants de ces catégories, dans le cadre des Etats nationaux¹³. Cette représentativité socioprofessionnelle est présente aussi dans l'UE, grâce au Comité économique et social. Pourtant, tant au niveau étatique, mais notamment au niveau européen, la volonté politique reste essentielle. Voilà pourquoi, le Comité économique et social a seulement un rôle consultatif, tandis que le pouvoir décisionnel appartient à une institution essentiellement politique. Le Parlement de Saint-Simon bénéficiait des prérogatives nécessaires à la gestion des problèmes communs, notamment de nature économique. L'unité était mise à l'appui économique des Etats membres. D'autre part, l'unité de l'Europe reposait à son sens sur l'accord franco-britannique. L'évolution ultérieure démontrera que la Grande Bretagne choisira difficilement la voie européenne. En échange, l'Allemagne deviendra un acteur décisif de la politique européenne et agira avec détermination au sens de l'unité. Ainsi, dans le moment historique du début de la construction européenne effective, le partenariat franco-allemand en était à son fondement.

10. Pierre-Joseph Proudhon. "Du principe fédératif", oeuvre publiée en 1863 par *Pierre-Joseph Proudhon*, contient les principes d'une organisation supranationale de l'Europe. Son grand mérite reste celui d'avoir identifié les causes de la chute de l'Europe du XX-eme siècle: *la création des puissants Etats nationaux et les rivalités d'entre eux*. Au principe des nationalités et de la centralisation effective, Proudhon opposera une "confédération des confédérations"¹⁴, réunissant les confédérations grecques, scandinaves, italiennes, etc. L'Europe est conçue essentiellement décentralisée, formée des couches successives: communes, provinces, etc..

A cote d'Henri de Saint-Simon Sandricourt et Pierre-Joseph Proudhon, on rappelle Constantin Frantz¹⁵ et Victor Hugo¹⁶, d'autres pères fondateurs de l'idée européenne.

¹³ Ainsi, le Sénat roumain même, en vertu de la Constitution de 1923, était formé des membres de plein droit et membres élus. Ceux-ci étaient élus par les citoyens, les conseils départementaux et communaux, urbaine et ruraux, les Chambres de commerce, d'industrie, de travail et d'agriculture et par le corps professoral des Universités de București, Iași, Cluj et Cernăuți.

¹⁴ Louis Cartou, op. cit., p. 33.

¹⁵ Diplomate prussien, celui-ci a écrit "Der Föderalismus als das leitende Prinzip für die soziale, staatlichte und internationale Organisation, unter besonderer Bezugnahme auf Deutschland, Kritisch nachgewiesen und Konstruktiv dargestellt".

¹⁶ Dans un discours prononcé le 17 juillet 1851 devant l'Assemblée législative française, Victor Hugo faisait appel à la création des Etats-Unis d'Europe.

L'Epoque contemporaine connaîtra de véritables mouvements pour l'unité européenne. Les catastrophes engendrées par les deux guerres mondiales inscriront définitivement l'Europe sur la voie des réalisations politiques concrètes.

11. L'implication des hommes de culture. Les mouvements paneuropéens se sont manifestés avec une intensité accrue après la Première Guerre Mondiale. Personnalités renommées de la culture européenne, tel que *Paul Valery*, *Thomas Mann*, *Jose Ortega y Gasset*, *Karl Jaspers*, etc., y se sont impliquées.

Le conte *Coudenhove-Kalergi* lance en 1923 l'idée de créer la Paneurope, formation politique dont la constitution aurait supposée des abandons librement consentis de souveraineté¹⁷. La Paneurope reposait sur le modèle suisse de 1648, allemand de 1871 et américain de 1776. A l'appui de ce projet, le conte *Coudenhove-Kalergi* met les bases de l'Union paneuropéenne, mouvement dont Aristide Briand sera président d'honneur¹⁸. L'idée d'une Europe confédérale s'est trouvée également au centre des débats du Congrès de Vienne de 1927, congrès qui a réuni des personnalités illustres, telles que *Kant*, *Hugo* ou *Nietzsche*. Dans la période d'entre les deux guerres, deux autres mouvements paneuropéens voient le jour: l'Union économique et douanière européenne et la Fédération pour l'entente européenne.

12. Le projet Briand ◇ Le contexte culturel européen favorable et l'intensification des propositions et initiatives d'unité conduiront à la première proposition gouvernementale, "l'initiative la plus spectaculaire de l'époque"¹⁹. "Le plan Briand d'Union européenne représente le moment où, pour la première fois dans l'histoire, l'idée de l'Europe unie par le consentement réciproque a été élevée de la sphère des utopies intellectuelles au rang de politique d'Etat, étant promue dans les relations politiques internationales"²⁰.

Le projet d'une confédération européenne, ayant un caractère prépondérant économique, a été proposé à l'Assemblée générale des Nations Unies par le ministre français des Affaires étrangères, *Aristide Briand*, dans un discours prononcé le 5 septembre 1929 à Genève. Cette proposition a été faite dans le respect des souverainetés nationales, dans un esprit de prudence et du réalisme. La création de la confédération européenne supposait l'implantation des institutions propres, dotées d'un caractère politique et juridictionnel. Ainsi, Aristide Briand proposait une Confédération européenne formée des délégations gouvernementales, un Comité politique et un Tribunal d'arbitrage, dont les membres étaient élus par la Conférence européenne. A la suite de cette proposition, Aristide Briand a été chargé de présenter un mémorandum concernant l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne. A l'exception de la Grande Bretagne, "les Etats ont

¹⁷ Ouvrages: "Manifeste paneuropéen"(1925), "Vers la Paneurope" (1927).

¹⁸ En 1929, devant la Société des Nations, Aristide Briand proposera la création d'une confédération européenne. A ce moment-la, il était ministre des Affaires étrangères de la France. C'était la première proposition venue de la part d'un homme politique d'une telle taille.

¹⁹ Louis Cartou, op.cit., p. 33.

²⁰ Simion Costea, "La réaction de l'Allemagne au Projet Briand d'Union européenne (1929 – 1931)", <http://www.history-cluj.ro/Istorie/anuare/2001/Costea%20-%20Germania.htm>.

donné une réponse favorable à ce mémorandum, mais qui cachait mal la répulsion d'accepter des abandons de souveraineté"²¹.

Le ministre français a bénéficié cependant de l'appui de son homologue allemand, *Gustav Stresemann*²². Le partenariat franco-allemand, initié à cette occasion, se réactualisera en 1950, autours de la création des Communautés européennes, premier pilon de l'Union européenne de nos jours. Malgré cet appui, "la proposition de Briand venait trop tard ou trop tôt: trop tard, parce que en 1929, la crise économique heurtait le monde et l'ascension du fascisme exacerbait les nationalismes (...) C'était plutôt le moment de la confrontation que de l'union; trop tôt, parce que l'Europe n'avait pas encore connu les horreurs du nationalisme farouche"²³.

Même si une commission d'étude a été formée dans le cadre des Sociétés des Nations et la plupart de gouvernements européens en ont donné une réponse favorable (mais formaliste), la volonté politique de choisir la voie fédérale était faible et venait dans un contexte international défavorable²⁴. Avant de s'inscrire définitivement sur la voie de la construction, l'Europe connaîtra le drame et les destructions de la guerre.

13. Mémorandum sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne ◇ Les propositions formulées par Aristide Briand, seront reprises par *Alexis Leger*, son collaborateur le plus proche, lauréat du Prix Nobel, connu sous le pseudonyme de Saint John Perse. En 1930, Alexis Leger rédigera un "Mémorandum sur l'organisation d'un régime d'union fédérale européenne". L'initiative ne résistera pas au nationalisme et impérialisme de l'époque. La guerre s'annonçait à l'horizon.

Pendant la Deuxième Guerre Mondiale, le mouvement de résistance des peuples sous l'occupation nazie a soutenu et consolidé l'idée de l'unité européenne²⁵. L'unique conséquence positive de la guerre, si on peut ainsi dire, a été la conscience du risque majeur dont l'Europe se soumettait en raison de sa division politique. "Ainsi, la Deuxième Guerre Mondiale, avec son cortège d'horreurs et de destructions, bouleverse les données du problème. Il est devenu

²¹ Louis Cartou, op. cit., p. 33.

²² Entre les ministres des Affaires étrangères de la France et de l'Allemagne, un important dialogue politique a été établi entre 1924-1929. De Gustav Stresemann, on a affirmé qu'il n'a jamais été un paneuropéen, mais qu'il a suivi seulement les intérêts de son pays. "Stresemann est toujours resté un nationaliste allemand et il n'est jamais devenu un paneuropéen engagé. L'Allemagne de Stresemann ne suivait un objectif vraiment européen, mais soutenait seulement les mouvements européens qui pourraient contribuer à concilier la politique allemande avec le Traité de Versailles. Donc, l'Allemagne n'a jamais promu une politique sérieuse de créer une Union européenne et ni un dialogue franco-allemand sérieux à cet égard" (Simion Costea, op.). Le 3 octobre 1929, Stresemann meurt. Le dialogue franco-allemand s'arrête après l'avènement à la Chancellerie de Brüning. Celui-ci rejette d'une façon diplomatique le Projet Briand.

²³ P H. Teigten, Droit institutionnel communautaire, PUF, p. 7.

²⁴ Les Etats-Unis ont exprimé leur opinion négative vis-à-vis de cette initiative, considérant toute union économique européenne comme un geste d'hostilité à leur égard. La Grande Bretagne a également exprimé ces réticences vis-à-vis de la proposition française. .

²⁵ Paul Craig, Grainne de Burca, European Union Law, Text, Cases and Materials, Third Edition, Oxford, p. 7;

difficile pour l'Europe de ne pas comprendre qu'elle ne peut plus continuer dans des conflits et divisions fratricides. "D'une certaine perspective, sa survie était en jeu. Si l'Europe ne réussit pas à s'affirmer elle-même, se condamne à n'être qu'un enjeu dans les mains des Etats-Unis et de l'URSS, les deux superpouvoirs de la période contemporaine. Voilà pourquoi on assiste après l'élaboration, à une importante manifestation de l'opinion publique au sens de l'unité européenne"²⁶.

Cette évolution s'est concrétisée dans de nombreux mouvements paneuropéens. Le mouvement de résistance de la Deuxième Guerre Mondiale s'est également trouvé à l'origine des associations paneuropéennes, telles que l'Union des fédéralistes européens ou le Mouvement pour une Europe Unie, dirigé par Winston Churchill.

14. Les mouvements paneuropéens ◇ Les mouvements paneuropéens joueront un rôle particulièrement important, puis qu'ils inscriront la construction européenne sur la voie des réalisations concrètes. Ces mouvements sensibiliseront l'opinion publique européenne et constitueront un cadre propice pour les débats sur l'avenir de l'Europe et l'entreprise des actions communes. *L'UNION parlementaire européenne*, le *Mouvement socialiste pour les Etats Unis de l'Europe*, l'*Union européenne des fédéralistes*, les *Nouvelles équipes internationales*, etc., en sont les plus importants. Un *Comité international de coordination des Mouvements pour l'unité européenne* (devenu ultérieurement le *Mouvement européen*), sous les auspices duquel plusieurs *congres européens* ont été organisés, a été institué en décembre 1947. Un de ces congres, organisé à la Haye le 7 - 10 mai 1948 a conduit à la création d'une prestigieuse organisation européenne: le Conseil de l'Europe. Le *Conseil des communes de l'Europe*, constitué en 1951, qui réunira périodiquement les *Etats généraux des Communes de l'Europe* et le *Comité d'Action pour les Etats Unis de l'Europe* (fondé par Jean Monnet en 1955) s'en ajoutent.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, Winston Churchill reprend les initiatives paneuropéennes, leur transmettant son prestige et popularité. Le discours prononcé à l'Université de Zurich, le 19 septembre 1946, est resté célèbre. Churchill proposait la création des *Etats Unis de l'Europe* et adressait l'appel: "Avant l'Europe!" Winston Churchill réorientera ses efforts dans l'organisation des mouvements paneuropéens, fondant en Angleterre le *Mouvement pour l'Europe Unie*, qu'il conduira.

Entre 7 et 10 mai 1948, à la Haye, plus de mille délégations, représentant divers mouvements nationaux et internationaux qui militaient pour l'unité européenne, se sont réunies. Winston Churchill a été un des promoteurs de ce congrès paneuropéen, qui a réuni aussi de nombreux représentants politiques. L'objectif du congrès a été "de faire pression sur les gouvernements pour les diriger, grâce aux propositions précises, sur la voie d'une construction politique de l'Europe"²⁷. A la fin des travaux du Congrès de la Haye, deux tendances différentes se sont confrontées: fédération ou coopération intergouvernementale. Le

²⁶ Christian Philip, op. cit., p. 11.

²⁷ Christian Philip, *Les Institutions européennes*, Edit. Masson, 1981, p. 37.

Congrès de la Haye de 1948 a conduit à la création du Conseil de l'Europe. Le traité constitutif a été signé le 5 mai 1949 à Londres. Le Conseil de l'Europe fonctionne comme une organisation internationale de coopération en matière de protection des droits de l'homme. La Convention européenne de Sauvegarde des droits de l'Homme et du citoyen a été signée dans son cadre en 1950 et y fonctionne aussi la Cour Européenne des Droits de l'Homme. Le système ainsi créé est le plus performant en matière de protection effective des droits fondamentaux.

15. Conclusion "Ainsi, la construction européenne dont nous sommes les témoins, a été préparée par des générations entières d'écrivains, de philosophes, d'historiens, de poètes, de juristes, de théoriciens politiques. Ils n'ont pas tous connu un succès égal, mais tous ont contribué à entretenir la nostalgie de l'unité antique perdue, retrouvée pour une courte période par Charlemagne et l'espoir de la rétablir entre les parties dissociées de l'Europe"²⁸.

La méthode, la forme et la substance de la reconstruction et de l'unité de l'Europe n'ont pas toujours connu une conception unitaire. "Cet équivoque dissimule assez mal la contradiction qui oppose l'unité de l'Europe et la souveraineté des Etats"²⁹. Peut-être cela ne doit pas nous étonner, car les européens ont toujours eu un esprit complexe, une richesse des sources et des manifestations, une diversité bienvenue des typologies humaines. Pourtant, en plan politique, le manque d'unité les a tout enlevé: la position centrale de l'histoire de l'humanité après la Deuxième Guerre Mondiale. Et encore, nous n'avons pas tout appris de cette leçon.

²⁸ Louis Cartou, op. cit., p. 34.

²⁹ Sean Van Raepenbusch, op. cit., p. 17.